

RAPPORT D'ÉVALUATION
School Sciences du sport et du mouvement
humain

ComUE Université Paris-Saclay

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur la *School Sciences du sport et du mouvement humain* et les fiches d'évaluation des formations qui la composent.

- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives –STAPS
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique

PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de trois formations de la ComUE Université Paris-Saclay, regroupées dans la School *Sciences du sport et du mouvement humain* (SSMH), créée en novembre 2015 par la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Ces structures provisoires, qui devraient disparaître en 2020, ont été conçues pour être la vitrine nationale et internationale de l'offre de formation de la ComUE Université Paris-Saclay. La volonté est de contribuer à augmenter l'attractivité, la visibilité et l'ambition de l'ensemble de l'offre de formation de niveau master, en la portant au tout premier plan national et international.

Ces trois mentions de master sont *Sciences et techniques des activités physiques et sportives –STAPS* (STAPS), *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS), et *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP). La mention STAPS est co-portée par l'Université Paris-Sud (UPSud) et l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). La mention APAS est co-portée par l'UPSud, l'Université Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) et l'Université Paris-Descartes. La mention IEAP est co-portée par l'UPSud, Centrale-Supelec et l'UVSQ.

Ces formations sont centrées sur les activités physiques et sportives et artistiques (APSA) et l'étude des sciences du sport et du mouvement humain. Plus précisément, l'objectif annoncé est de présenter une recherche académique de qualité, s'appuyant sur des connaissances scientifiques, culturelles, technologiques, techniques et pratiques se rapportant aux domaines du sport (physiologie de l'exercice, contrôle moteur, psychologie, etc.), de l'éducation physique, de l'activité physique adaptée, et de l'ingénierie au service du mouvement humain, le tout étant adossé à des partenaires professionnels dans le secteur du sport, des loisirs, et de la santé. L'appui recherche en est fait par plusieurs laboratoires, le principal étant une équipe d'accueil locale dédiée aux APSA (Complexité, innovation, activités motrices et sportives, CIAMS, EA 4532).

L'ensemble se situe dans un environnement dense à l'échelle nationale, avec toutefois une coordination issue d'une carte nationale des formations négociée par des contacts permanents au sein de la conférence nationale des directeurs et doyens STAPS (C3D).

Ces trois formations ont accueilli au total 242 étudiants en 2017-2018.

AVIS GLOBAL

La politique de la School *Sciences du sport et du mouvement humain* de la ComUE est davantage une politique de composante d'université qu'une déclinaison en composantes d'une politique à l'échelle de l'établissement ou de la ComUE. Certes, l'ensemble se situe dans un entre-deux, préparatoire à la mise en place des graduate schools de la future Université Paris-Saclay (1^{er} janvier 2020). Mais la structuration d'un champ autour d'une composante principale réduit quelque peu l'intérêt de la définition d'un champ, et ce malgré les partenariats présentés dans les dossiers. Ces partenariats sont essentiellement concentrés sur des compétences des établissements partenaires, et sont d'ailleurs présentés avec quelques différences dans les dossiers formations et les deux dossiers de présentation du champ STAPS de l'UPSud et de la School SSMH de la ComUE Université Paris-Saclay. Pour autant, l'ensemble est homogène, et devrait encore gagner en consistance avec le passage à la future graduate school, à laquelle sera joint le master *STAPS : management du sport* pour l'instant cantonné au seul champ STAPS de l'UPSud. On comprend toutefois que globalement, les formations se suffisent à elles-mêmes, avec quelques mutualisations internes.

Ainsi, du fait que les STAPS constituent une filière à forte identité, il y a un véritable potentiel d'affichage stratégique pour l'établissement, y compris à l'international, en tenant compte de l'environnement recherche et de l'environnement socio-économique ou culturel. Mais ce potentiel d'affichage concerne un domaine très resserré, pour lequel il y aura besoin de gommer quelques incohérences. Répondant à de véritables besoins, ces trois masters trouvent parfaitement leur place dans l'offre de formation nationale. La mention générique STAPS pose toutefois quelques soucis, avec notamment des taux de réussite assez faibles, résultant sans nul doute de forts taux d'abandon, voire d'une identité particulière pour le parcours permettant la préparation à l'agrégation, ne faisant pas forcément de l'obtention du master l'objectif principal des étudiants. Une incohérence est d'ailleurs à souligner, le dossier champ STAPS de l'UPSud faisant état de l'existence d'un diplôme d'université (DU) de préparation à l'agrégation, alors que le dossier de la School SSMH annonce ce DU comme une solution à construire pour permettre aux étudiants de valider le master tout en gardant la possibilité de suivre une préparation à l'agrégation en cas d'échec au concours.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les trois masters présentent globalement les objectifs scientifiques et professionnels de manière explicite. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants et des autres parties prenantes. Des parcours permettent de définir des cursus spécifiques en lien avec des niches d'emploi, même si les débouchés annoncés ne sont pas toujours clairs. Les intitulés des formations sont cohérents par rapport aux objectifs. En revanche, les compétences acquises sont insuffisamment évaluées. Il est mentionné que la ComUE n'a pas engagé ce chantier et qu'il sera une piste d'évolution. Il est étonnant que dans une filière STAPS connue pour sa capacité à innover et la qualité de son insertion professionnelle, cette entrée par les compétences soit toujours en projet. Ainsi, les suppléments au diplôme ne sont pas fournis. Et il n'y a pas de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour les mentions IEAP et STAPS. Les effectifs sont parfois faibles selon les parcours (notamment en master APAS), avec cependant une orientation forte vers des formations à et par la recherche, en intégrant le concept d'innovation en partenariat avec des laboratoires de recherche de la ComUE. Cela étant, il y a une cohérence évidente entre les trois masters proposés et l'offre locale de licence sur laquelle ils s'appuient, à l'exception du master IEAP pour lequel le parcours *Ergonomie et performance sportive* de la licence STAPS n'existe pas. La question de l'attractivité reste posée, en l'absence de données précises sur l'origine des candidatures des étudiants en première année (M1).

Le positionnement de ces formations est à voir à plusieurs niveaux. D'une part, il y a un positionnement géographique local, et ces formations sont implantées de façon logique et unique dans l'environnement régional, aspect renforcé par les partenariats mis en œuvre. Il y a aussi un positionnement dans l'environnement recherche, que l'on a parfois du mal à identifier, au-delà de la seule équipe CIAMS, si l'on se réfère principalement au dossier de présentation de la school. En effet, la liste des autres laboratoires annoncée comme se trouvant dans l'annexe 1 de l'autoévaluation des mentions de la School SSMH ne s'y trouve pas. En revanche, dans le dossier du master APAS, il est clairement indiqué que la mention est rattachée à de nombreux laboratoires de recherche, les deux parcours de la mention étant portés par des enseignants-chercheurs de ces laboratoires. De son côté, le master IEAP est adossé à différents laboratoires de Paris-Saclay (outre le CIAMS, sont cités LISV, L2S, LIMSI, CEA-LIST, IBISC). Il est notable aussi que les masters s'appuient sur l'une des deux seules écoles doctorales STAPS de France (ED 566 *Sciences du sport, de la motricité, et du mouvement humain*). L'environnement économique n'est pas non plus oublié, avec un ancrage professionnel satisfaisant, concrétisé par la participation de professionnels et de structures d'accueil pour les étudiants en stage. Il y a enfin un positionnement international, des accords de coopération et de partenariats étant conclus avec des établissements étrangers et adaptés à la finalité des formations. Si l'ouverture internationale de ces trois masters peut sembler encore perfectible au regard de leur potentiel, on a quelques beaux exemples, tels que pour un parcours du master APAS, une convention avec trois universités québécoises (l'UQAM et l'UDM à Montréal et l'Université de Sherbrooke), qui permet d'y valider un premier semestre de M1. On peut regretter que les partenariats soient actés par mention, voire par parcours, et pas dans une logique globale pour la school.

L'organisation pédagogique de ces formations est assez homogène, ce qui renvoie au resserrement du champ, traduit également par une homogénéité de rédaction des dossiers. Certaines différences sont toutefois observées. Par exemple, la mention STAPS intègre deux parcours assez classiques, l'un en sciences de la vie, l'autre en psychologie, et un troisième plus atypique, préparant à l'agrégation d'éducation physique et sportive (EPS), accessible uniquement sous forme de M2, et n'accueillant pas d'étudiants venant du M1. Cette structuration de M2 suspendu est en rupture avec le cadre national des formations. Bien que la professionnalisation soit une orientation importante pour les formations de la school, qu'il s'agisse du développement de compétences transversales (outils quantitatifs, langues) ou de mises en situation (approche projet, stages, conférences métiers et parfois certifications), il est dommage que l'on ait du mal à identifier finement la place de la professionnalisation, les dossiers manquant de précision sur ce point. Le développement des liens et des contacts avec les milieux socio-économiques et plus largement la société civile est à poursuivre. Si l'environnement numérique est généralisé, son usage reste le plus souvent classique, et il est rare d'observer une réelle utilisation innovante à la fois des outils et des modalités pédagogiques, qui se résument plutôt à l'utilisation de plateformes pour déposer les cours ou pour diffuser des informations. C'est d'autant plus dommage qu'une mission Innovations pédagogiques spécifique a été créée en 2016, avec plus d'une centaine de projets pédagogiques soutenus. Mais les actions citées dans ce cadre vont davantage vers l'acquisition d'outils d'apprentissage que d'outils à mettre au service des étudiants et de la pédagogie. On peut citer en exemple le matériel pédagogique innovant pour la simulation des effets de l'âge et du handicap moteur ou sensoriel acquis pour un parcours de la mention APAS.

Le pilotage des formations s'exerce à travers trois instances : un conseil de school ; des comités de mention ; des conseils de perfectionnement. Cette structuration sans doute provisoire multiplie les temps de rencontre, ce qui est à la fois un avantage dans une période de grande évolution des structures, et un inconvénient au regard des forces vives des composantes supports de ces trois masters. Les conseils de perfectionnement ont le mérite d'exister pour les trois formations au niveau de la mention. Cependant, leur organisation et leur composition est disparate. Ils sont convoqués au moins une fois par an. Ils regroupent des enseignants-chercheurs, des personnels non enseignants, des étudiants, et des membres extérieurs. Par absence de compte-rendu, leur impact ne peut pas toujours être perçu. Les dispositifs de réussite en place sont peu décrits. Quelques difficultés d'organisation sont signalées, ce qui n'est pas très surprenant, à la fois au vu des ressources humaines engagées (personnels administratifs compris), mais aussi par la coordination des moyens pédagogiques et administratifs de plusieurs partenaires. L'évaluation des enseignements par les étudiants reste encore à l'état de chantier, ainsi que la démarche compétences. Enfin, l'un des points faibles du pilotage reste le manque de données objectivées en termes d'insertion professionnelle et/ou de poursuite en doctorat.

Les résultats sont satisfaisants pour ces trois formations. Si l'on perçoit que nombre d'étudiants de master viennent de licences locales, on n'a pas vraiment d'étude fine de l'origine des étudiants, par mention et par parcours, ce qui serait utile. Par exemple, les masters sont naturellement attractifs, avec des flux globalement satisfaisants, mais sans qu'on ait précisément les taux de pression de candidatures. Les taux d'abandon et d'échec posent parfois problème, en particulier pour le master générique STAPS, ainsi que pour le master IEAP. Globalement, on a du mal à comprendre la notion de « validation partielle ». En outre, ces résultats bruts sont peu commentés et analysés. *A contrario*, la mention APAS présente de meilleurs résultats, mais là encore avec un déficit d'analyse. On peut certes comprendre que les structurations successives des établissements ne permettent pas la meilleure efficacité des services centraux dédiés à la production de données, mais de façon générale, les enquêtes d'insertion professionnelle sont lacunaires. C'est se priver d'un véritable outil d'aide au pilotage que de ne pas disposer de données plus abouties.

POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur une formation.

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS* apparaît très hétérogène, ce qui peut expliquer une partie des résultats constatés, qui sont insatisfaisants sur le plan des taux de réussite. Ce master en l'état est problématique car il s'agit d'un rassemblement artificiel de parcours sans véritable identité de mention. En outre, le parcours de M2 permettant de préparer l'agrégation apparaît détaché des deux autres parcours et du M1 commun. Une réflexion sur ce point apparaît aujourd'hui inévitable, dans un contexte national d'évolution à moyen terme des formations aux métiers d'enseignants.

Les deux autres formations ne posent pas de problème majeur. Pour autant, les deux points d'attention transversaux suivants sont à signaler.

De façon générale, les dossiers sont imprécis (y compris celui de présentation de la school), en particulier sur les questions d'outil d'aide au pilotage (suivi des diplômés perfectible ; évaluation des enseignements lacunaire ; partenariats avec le monde socioprofessionnel insuffisamment présentés ; pilotage pas forcément très lisible à la lecture des dossiers).

Par ailleurs, alors que c'est l'un des objectifs avancés de la structuration de l'offre en schools, il n'existe pas pour l'instant de parcours international dans ces trois masters. Le nombre d'unités d'enseignement dispensées en langue étrangère reste très mesuré. L'attractivité de publics anglophones, en lien avec l'intitulé choisi (« school ») est à renforcer.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – STAPS

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et technique des activités physiques et sportives - STAPS* de la ComUE Université Paris-Saclay vise à former des étudiants dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'intervention pour la psychologie du sport, la performance et le bien-être, et la physiologie de l'exercice. La formation comporte trois parcours. Les deux premiers, *Biologie intégrative des adaptations à l'exercice pour la santé et la performance* (BIAESP) et *Psychologie, contrôle moteur et performance sportive* (PCMPS), sont constitués d'un tronc commun complétés par des enseignements de spécialités en première (M1) et en deuxième année (M2, pour un total de 690 heures pour BIAESP, et 570 heures pour PCMPS). Le troisième parcours, *Sciences du sport et de l'éducation physique* (SSEP), apparaît en M2 uniquement (320 heures) et est ouvert aux professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) préparant l'agrégation externe d'EPS. Un stage professionnel de recherche est proposé pour une moyenne de 200 heures en M1, et 400 heures en M2. L'Université Paris-Sud assure le pilotage pour la mention et les deux parcours PCMPS et SSEP, le parcours BIAESP est piloté par l'Université d'Évry-Val-d'Essonne. Selon les parcours, les cours se répartissent sur les différents établissements.

ANALYSE

Finalité

Les intitulés des différents parcours présentent clairement les connaissances scientifiques et professionnelles attendues et correspondent bien aux divers objectifs de la formation à savoir former les étudiants « aux outils de pointe et développer des solutions innovantes », pour leur permettre d'occuper des postes d'encadrement dans les métiers en relation avec le sport et l'optimisation de la performance. Le parcours BIAESP concerne les bases physiologiques des adaptations à l'exercice et vise l'amélioration de la performance et les méthodes d'entraînement. Le parcours PCMPS concerne de façon plus large le mouvement humain (physiologie, biomécanique, psychologie, neurosciences...). Il vise l'optimisation du mouvement et le bien-être. Le parcours SSEP est centré sur l'enseignement des activités physiques et sportives. Ces trois parcours ont une orientation forte vers la formation à et par la recherche, en intégrant le concept d'innovation. Il n'y a pas de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) correspondant à ce master.

Positionnement dans l'environnement

Suite logique des licences STAPS proposées à Orsay et à Évry, la formation s'articule avec les autres masters STAPS de la communauté d'universités et d'établissement (ComUE) avec une partie en commun pour le M1, mais offre ensuite des parcours originaux : les perspectives de recherches et l'adossement à la recherche offertes par les parcours PCMPs et BIAESP sont très intéressants dans ce type de formation par son approche pluridisciplinaire original et offrent une formation très large dans la compréhension et l'optimisation du mouvement humain. Des conventions existent avec des écoles de kinésithérapie, chiropraxie et ostéopathie au niveau régional. Des relations existent aussi avec l'enseignement secondaire (inspection et établissements) avec des interventions et des conférences pour le parcours SSEP.

L'environnement de la recherche est remarquable et s'apprécie à travers la participation active d'enseignants-chercheurs, membres de laboratoires reconnus. Ces équipes de recherche sont intégrées dans l'une des deux seules écoles doctorales STAPS de France (ED 566 Sciences du sport, de la motricité, et du mouvement humain). Les partenariats avec le tissu économique régional (grands groupes, professionnels, associations) existent (par le biais de l'accueil de stagiaires), mais apparaissent limités. Les relations internationales concernent surtout l'Université de Trois rivières au Québec pour le parcours PCMPs avec la possibilité d'y valider le premier semestre. Le parcours BIAESP offre également quelques possibilités de semestres à l'étranger. Le parcours SSEP apparaît trop spécifique pour le permettre. Quelques étudiants étrangers sont accueillis (2) avec des bourses de mobilité entrante de la ComUE Université Paris-Saclay. La visibilité à l'international serait donc à promouvoir.

Organisation pédagogique

La formation est constituée d'un tronc commun au M1, plus important au premier semestre (135 heures) qu'au second (55 heures). Il n'y a pas d'unité d'enseignement (UE) optionnelle dans les parcours, seul le stage permet de préciser le projet professionnel. La spécialisation débute donc en M1 et s'accroît en M2 avec des cours spécifiques à chaque parcours.

Les différents masters STAPS de Paris-Saclay bénéficient de remises à niveau en M1 en sciences du mouvement pour donner un socle commun aux étudiants de provenances variées (licence STAPS ou autre, mais aussi monde professionnel et paramédical : kinésithérapeutes, ostéopathes, chiropracteurs, et cadres du milieu de l'entraînement sportif). Il est mentionné un suivi personnalisé des étudiants. Des possibilités de passerelles au sein de la mention existent à l'issue du M1. Les stages (6 semaines en M1 et 12 en M2) constituent un aspect important de la formation (respectivement 15 et 28 ECTS) et sont réalisés au sein de laboratoires, d'organismes de recherche voir dans des structures privées, et dans le milieu scolaire pour le parcours SSEP. Cependant, le stage de M2 pourrait être un peu plus long, surtout qu'il s'agit d'une prise de contact importante avec le milieu de la recherche et l'occasion pour l'étudiant de préciser son projet.

La formation à la recherche et par la recherche est prégnante dans les trois parcours avec une formation théorique de haut niveau et le développement d'outils novateurs dans ces différents champs disciplinaires. De nombreuses UE prenant en compte les avancées scientifiques, technologiques et méthodologiques (UE démarche scientifique expérimentale, UE statistiques etc.) sont prévues dans la formation.

L'enseignement de l'anglais est effectué dans deux UE spécifiques, il est aussi mentionné un enseignement disciplinaire réalisé en anglais. Les étudiants sont amenés à étudier et à présenter des articles scientifiques en anglais. L'enseignement par projet, les travaux collaboratifs et la classe inversée font partie des pratiques pédagogiques de certaines UE. Le numérique est bien présent (utilisation d'un ENT et de Moodle) avec échanges de documents, dépôts de projets... En revanche, la mise en ligne systématique des supports de cours n'est pas indiquée. Il y a également une utilisation de logiciels type montage vidéo, sans précision sur le type de matériel utilisé.

L'accueil d'étudiants en formation continue est marginal, sauf pour le parcours SSEP, mais un effort est fait au niveau de l'organisation des cours (répartition sur la semaine et les congés scolaires plus l'utilisation de Moodle et amphi connecté). De même, des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés. En revanche, le cas d'étudiants en situation de handicap n'est pas évoqué, non plus que le cas des sportifs de haut niveau. Deux étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE) ont été accueillis depuis 2015.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont bien décrites et sont majoritairement constituées d'enseignants-chercheurs, ce qui est cohérent avec une formation qui se revendique orientée vers la recherche. La part d'intervenants extérieurs est cependant insuffisante pour un master. Le M2 SSEP a recours classiquement aux enseignants du second degré (10 agrégés et 2 certifiés) pour un total de 285h d'enseignements alors que les enseignants-chercheurs n'interviennent qu'à hauteur de 70h, ce qui paraît étonnant pour un master identifié recherche.

La mention est bi-site, les cours peuvent donc avoir lieu dans un des deux sites. L'organisation pratique n'est pas détaillée à ce niveau (déplacements, organisation temporelle). Il existe des secrétaires par parcours mais pas de secrétariat de mention, ce qui peut être un souci en matière de coordination. La mention est gérée par un responsable avec un comité de mention comportant les responsables des parcours en ce qui concerne les aspects pédagogiques. Il y a un jury de mention, constitué de cinq enseignants-chercheurs chargé de la validation des diplômes. Chaque parcours a un responsable pédagogique, un responsable administratif et un jury d'année de trois enseignants ainsi qu'un conseil de perfectionnement qui comprend outre le responsable de parcours, deux représentants des étudiants et une personnalité du monde socio-économique. La périodicité des réunions n'est pas précisée, les procès-verbaux ne sont pas joints. Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention et se réunit au moins une fois par an. Les évaluations des enseignements par les étudiants ont été réalisées. Le taux de réponse étant insuffisant, le dossier ne propose pas d'analyse sur les retours, ce qui est dommageable pour réfléchir aux améliorations possibles.

L'évaluation des étudiants se fait classiquement par contrôle terminal et contrôle continu, et soutenance d'un mémoire. Les modalités et les règles d'obtention du diplôme sont portées à la connaissance des étudiants (dans la maquette). Les maquettes sont pensées sur une approche disciplinaire. L'autoévaluation le revendique et souligne la volonté à l'avenir de mener une approche par compétences.

Les modalités de recrutement spécifiques au master STAPS ne sont pas affichées dans le dossier. Une sélection beaucoup plus forte est préconisée sans plus de précisions.

Résultats constatés

Les effectifs sont fluctuants sur les trois dernières années pour le M1 PCMPS (11 étudiants en 2015, 30 en 2016, 17 en 2017). Pour BIAESP, les effectifs sont en légère augmentation de 15 à 24. En M2, les effectifs sont en moyenne de 11 étudiants dans le parcours BIAESP, 17 dans le parcours PCMPS et 24 dans le parcours SSEP.

Les taux de réussite posent globalement question. En effet, ils sont de 57 % en M1, ce qui est faible, et très inégaux en M2 allant de 23 % en SSEP à 84 % en PCMPS en passant par 58 % en BIAESP. Les taux d'abandons sont anormalement élevés pour un master, allant de 12 % en M2 PCMPS à 34 % en SSEP. Ce dernier chiffre est alarmant, d'autant plus qu'aucune analyse de ces données n'est réalisée dans le dossier.

La dimension recherche revendiquée par le master ne se retrouve pas dans la poursuite d'études, au regard des chiffres fournis. En effet, seul un étudiant s'est inscrit en doctorat (parcours BIAESP) et 5 étudiants sur 12 ont poursuivi leurs études ailleurs (autres masters). L'enquête d'insertion à 6 mois des diplômés 2015-2016 ne permet pas d'apprécier si les métiers et/ou la poursuite d'études correspond à la formation. Seul le parcours SSEP montre un taux d'employabilité de 100 % ce qui est normal puisque qu'il s'agit d'enseignants d'éducation physique déjà en poste. Pour les autres parcours, trop peu de réponses ont été fournies, ne permettant pas d'apprécier les données transmises.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Enseignements complémentaires et cohérents.
- Bon adossement à la recherche.
- Innovations pédagogiques et utilisation du numérique.

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon très élevés et taux de réussites trop faibles.
- Poursuites en doctorat insuffisantes.
- Liens faibles avec le tissu socio-économique et associatif.
- Faible visibilité à l'international.
- Autoévaluation insuffisante.
- Pas de fiche RNCP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le contenu des enseignements ne pose pas de problème, bien au contraire. Cependant, les résultats posent question. Le taux d'abandon reste important pour un master et la poursuite d'études en doctorat pourraient être renforcée. La fiche RNCP permettrait peut-être une meilleure visibilité et une information plus complète des étudiants. L'introduction d'enseignements optionnels permettrait aussi aux étudiants d'optimiser leurs parcours personnels. L'information des étudiants et/ou leur suivi pourrai(en)t être amélioré(s). La participation des étudiants à l'évaluation et donc à l'évolution de la mention permettrait peut-être aussi d'améliorer l'adéquation avec leurs attentes. Une augmentation des connexions avec le milieu socio-professionnel serait également profitable. Les partenariats avec le tissu économique régional (grands groupes, professionnels, associations) existent (par le biais de l'accueil de stagiaires), mais apparaissent limités : ils gagneraient à être développés et formalisés. L'aspect professionnalisant des formations pourrait aussi être développé, en intégrant davantage de professionnels notamment dans le M2 BIAESP, et en mettant un stage plus conséquent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (APAS) de la ComUE Université Paris-Saclay vise à fournir aux étudiants une formation de second cycle avec des possibilités de professionnalisation et/ou de recherche. Elle permet aussi à des professionnels de formation paramédicale, voire médicale, d'acquérir des compétences dans le domaine des activités physiques adaptées (APA). Ce type d'activités s'applique aux domaines de la *silver* économie (personnes âgées), des personnes en situation de handicap, ou en phase de rééducation. Après un tronc commun au premier semestre (S1) de la première année (M1) du master, deux parcours sont proposés : un parcours professionnalisant intitulé *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* – (VHMA) et un parcours recherche intitulé *Handicap neurologique* (HN), au sein de la ComUE Université Paris-Saclay. Le master est co-porté par les universités Paris Descartes, Paris-Sud et Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines.

ANALYSE

Finalité

Si les STAPS visent à former des étudiants aux métiers du sport en général, cette formation APAS a pour objectif plus spécifique de former des professionnels et des chercheurs dans les domaines des perturbations de la mobilité en relation avec l'âge, les pathologies, le handicap et la rééducation et de la réadaptation. Elle accueille en premier lieu des étudiants de STAPS, mais aussi des professionnels de santé et de disciplines paramédicales. Le but est de leur donner une formation de haut niveau leur permettant d'intégrer des emplois niveau cadre dans le domaine des APAS, des réseaux de santé (collectivités locales), de l'accessibilité et de la recherche fondamentale ou appliquée. Le parcours HN concerne les déficiences induites par des problèmes neurologiques avec un profil orienté recherche. Le parcours *Vieillesse et handicap : mouvement et adaptation* (VHMA) est professionnalisant. Il s'agit d'une filière qui correspond à un secteur en pleine expansion. HN est un parcours original amené à se développer, dont, l'objectif est de former les étudiants à la recherche dans le domaine des autres déficiences induites par les lésions neurologiques. Les contenus des enseignements des deux parcours sont cohérents avec les finalités visées, et pertinents puisque le master APAS longtemps présenté comme une filière uniquement professionnalisante au niveau national s'ouvre également à une possibilité de poursuite en doctorat dans cette mention.

Positionnement dans l'environnement

Le master STAPS APAS avec ces deux parcours est original et ne dispose pas d'équivalent au sein de la ComUE Université Paris-Saclay, même si des unités d'enseignement (UE) peuvent être communes avec d'autres masters du domaine des STAPS. Pour le parcours VHMA, son positionnement thématique et son recrutement (profils très variés des étudiants), le distinguent aussi des autres masters STAPS existant en Ile de France. Le parcours HN affiche clairement une spécificité orientée vers la recherche dans ce domaine, ouvert aux étudiants issus de cursus STAPS et de professions paramédicales. Il y a une large convention avec les écoles de kinésithérapie, ostéopathie, plusieurs écoles paramédicales de l'UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et aussi des partenariats avec l'Université Paris Descartes, la fondation Antéa... De nombreuses conventions existent avec le milieu professionnel dans les domaines du handicap, de l'accessibilité ou des APAS, incluant des grands groupes, comme de petites structures, ainsi que des partenaires dans le milieu associatif. Il y a un accueil d'étudiants étrangers européens et non européens (une dizaine de nationalités), une convention existe aussi avec l'UQUAM et l'UDM (Montréal - CA) et l'U. Sherbrooke (CA).

L'adossement aux laboratoires de recherche (plus de 10) est important et tous les étudiants doivent effectuer un mémoire recherche même s'ils visent une professionnalisation, ce qui souligne le fort lien entre l'enseignement et la recherche.

Organisation pédagogique

Il existe deux parcours (VHMA et HN) clairement définis, avec un tronc commun (S1) et une spécialisation dès le 2^{ème} semestre du M1 qui se poursuit en M2. Le deuxième semestre du M2 correspond au stage (24 semaines) en milieu professionnel ou laboratoire selon les parcours, ce qui constitue une durée importante. Il y a également un stage (six semaines) en M1. Une possibilité de changer de parcours au sein de la mention existe en fin de M1. Des unités d'enseignement (UE) obligatoires (trois) structurent l'enseignement, des UE optionnelles permettent aux étudiants d'orienter leur formation selon leur projet. Les UE proposées couvrent le champ disciplinaire avec les aspects fondamentaux de physiologie (musculaire et neurologique), de biomécanique ainsi que de psychologie. Par ailleurs, il y a des unités d'enseignement plus techniques/technologiques (instrumentation et mesure, technologie au service du mouvement, robotique et domotique en relation avec le handicap). Des séminaires et des conférences sont organisés pour compléter la formation et ouvrir des perspectives vers la recherche, l'international... Les différents champs disciplinaires apparaissent couverts et la réussite des étudiants bien prise en compte.

Des enseignements sont mutualisés avec d'autres parcours du domaine, ces relations pourraient être renforcées. Certains enseignements du tronc commun sont réalisés en anglais (en plus de l'enseignement spécifique de cette langue). Les soutenances de projet et de mémoire de recherche peuvent s'effectuer en anglais. En VHMA, une initiation originale à la langue des signes est proposée, mais ne figure pas clairement dans la liste des enseignements crédités.

D'un point de vue pratique, il est fait appel aux techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et les étudiants ont accès à un ENT (environnement numérique de travail), cependant l'utilisation de Moodle n'est pas détaillée. Les supports de cours sont diffusés par mail pour les étudiants ayant des contraintes. Des logiciels spécifiques (Plan 3D, vidéos) sont utilisés. Certaines UE font appel à la pédagogie par projet ou à la classe inversée. Associée aux TICE, ces pédagogies permettent une meilleure implication des étudiants et acquisition des contenus. L'approche par compétence pourrait être améliorée de même que les interactions avec les étudiants via les évaluations. Il n'est pas mentionné de portfolio pour concrétiser l'acquisition des compétences.

Pilotage

L'équipe enseignante, adaptée aux finalités professionnelles et recherche du cursus, révèle une participation importante d'enseignants-chercheurs, issus de laboratoires de la ComUE Université Paris-Saclay, mais il y a également une bonne participation d'intervenants extérieurs (30 %) venant du monde socio-économique. Il existe des secrétaires par parcours, mais pas de secrétariat de mention, ce qui peut représenter un souci en matière de coordination.

La mention est gérée par un responsable avec un comité de mention comportant les responsables des unités d'enseignement pour les aspects pédagogiques. Il y a un jury de mention, constitué de cinq enseignants-chercheurs, chargé de la validation des diplômes. Chaque parcours a un responsable pédagogique, un responsable administratif et un jury d'année de trois enseignants ainsi qu'un conseil de perfectionnement qui

comprend outre le responsable du parcours, deux représentants des étudiants et une personnalité du monde socio-économique.

Un conseil de perfectionnement de mention existe, regroupant les responsables des parcours, un président enseignant-chercheur extérieur aux formations, des personnalités du monde socio-économique et des étudiants élus, chargés de vérifier le bon fonctionnement de la mention et son adéquation avec les attentes du monde universitaire et socio-économique.

L'organisation générale du master (contrôle des connaissances, attribution des ECTS) suit le cadre général des masters de la ComUE Université Paris-Saclay, et semble pertinente au vu des deux parcours de ce diplôme. Aucun outil de suivi d'acquisition des compétences n'est mentionné.

La prise en compte des étudiants salariés ou ayant des contraintes est satisfaisante (flexibilité dans les groupes de TD et TP, espace de cours sur internet, cours à distance...), facilitant ainsi les inscriptions en formation continue. Cependant il n'est pas fait mention spécifique des sportifs de haut niveau ni de dispositifs pédagogiques adaptés.

Résultats constatés

La filière STAPS est une filière en tension, avec des effectifs importants en licence. La sélection à l'entrée du master permet un recrutement d'étudiants capables et motivés, issus à la fois de licence STAPS et de professions paramédicales. Cela se traduit par de bons résultats aux examens et une très bonne insertion en fin de parcours. Les effectifs sont de l'ordre de 45/50 en M1 et M2 VHMA, contre 15-20 en M1 HN, et seulement 2 à 3 étudiants en M2 HN avec des taux de réussite allant seulement de 50 % à 77 % selon les années et parcours. Les relations avec le tissu économique régional, le milieu professionnel et associatif permettent aux étudiants de VHMA de trouver des stages dans un premier temps et un emploi ensuite pour la grande majorité, ce qui est satisfaisant dans ce type de filière.

Du point de vue des débouchés on peut noter qu'une forte proportion d'étudiants du parcours VHMA (14 sur 17 répondants) trouve un emploi (un seul continue en doctorat). En revanche il y a une absence de statistiques pour le parcours HN, cela étant lié aux effectifs plus faibles de ce parcours (1 à 3 par an). Néanmoins, il serait intéressant de connaître leur devenir dans le domaine de la recherche ou structures connexes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien organisée du point de vue des enseignements.
- Bons résultats au niveau de l'insertion des étudiants (parcours VHMA).
- Gouvernance bien structurée.
- Bonne complémentarité avec les autres formations de la ComUE dans le domaine.
- Bonne insertion dans le milieu professionnel au niveau régional et bonne visibilité internationale.

Principaux points faibles :

- Relations entre les différents sites de la ComUE pas clairement exposées.
- Interaction avec les étudiants perfectible (retour d'enquêtes selon les parcours, évolution de la formation).
- Effectif et nombre d'étudiants validant le diplôme parcours HN faible.
- Utilisation du numérique réelle, mais certains aspects sont un peu difficiles à évaluer (Moodle, tests en ligne, projets collaboratifs, constitution d'un portfolio).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu des éléments fournis, le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* présente des aspects originaux et offre une formation solide aux étudiants dans des domaines en développement et offrant des débouchés potentiels. L'adossement à la recherche est bon, la visibilité du point de vue national et international est correcte, mais pourrait être encore améliorée. Du point de vue pédagogique, l'approche par compétences devrait être envisagée. Les partenariats actuels conduisent à une bonne insertion professionnelle à l'issue du master, notamment VHAM, mais une réflexion portant sur l'attractivité et les débouchés du parcours HN devrait être menée au regard du très faible effectif.



MASTER STAPS : INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* (IEAP) vise à former les étudiants dans différents aspects de l'activité physique (sport, travail, loisirs, santé) en relation avec l'optimisation du mouvement, la prévention des risques, le bien-être, l'ergonomie, l'amélioration de la performance, les interfaces homme/machine. Cela est envisagé à plusieurs niveaux : analyse des problèmes – humains et technologiques, veille technologique, développement de projets innovants, implication dans des projets pluridisciplinaires de recherche, mission d'expertise. Outre les diplômés d'une licence STAPS, la formation est ouverte à des élèves ingénieurs de Centrale Supélec et de Polytech Paris-Sud dans le cadre d'un double cursus.

ANALYSE

Finalité
Le master STAPS IEAP accueille des étudiants provenant de la filière STAPS ainsi que des filières sciences fondamentales, de sciences de l'ingénieur, mais aussi des élèves-ingénieurs des écoles partenaires du diplôme (Polytech Paris-Sud et Centrale Supélec). Ce recrutement d'étudiants de formation initiale très diverse est une originalité de ce master. La formation assurée est pluridisciplinaire abordant la science du mouvement, l'ingénierie, les aspects technologiques. De cette façon, les étudiants, à l'issue de ce master, sont capables d'envisager les aspects humains : ergonomie, bien-être confort, amélioration de la performance, autant que les aspects technologiques : interface homme machine / équipement, innovations dans le but d'optimiser des systèmes complexes où interviennent des facteurs humains et technologiques. Ils sont aussi formés à gérer des missions d'expertise, de coordination et de pilotage dans le cadre de l'amélioration de la performance sportive. Ils peuvent être à l'interface entre les ingénieurs et les ergonomes. Cette polyvalence est à la fois une originalité et un atout pour cette mention. Ces différents points sont bien exposés dans le dossier. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas jointe au dossier, mais les contenus de formation sont cohérents avec les objectifs de ce diplôme.
Positionnement dans l'environnement
Ce master est sans équivalent régional. Il n'existe que neuf autres masters analogues en France (le dossier n'en mentionne que quatre), mais aucun en Ile de France. Il bénéficie de la proximité des écoles d'ingénieurs situées sur le plateau de Saclay et de partenaires au sein de la ComUE Université Paris-Saclay. La possibilité du double cursus offert aux élèves ingénieurs est indiquée comme étant unique en France alors qu'il existe une co-

accréditation de la même mention entre Aix-Marseille Université et l'École centrale de Marseille. Un effort de complémentarité avec le parcours *Ergonomie et facteurs humains* de la mention *Ingénierie de la santé* de l'Université Paris-Sud devrait permettre de les associer dans la même *Graduate School*. Des enseignements sont mutualisés au sein de la School *Sciences du sport et du mouvement humain* (SSMH) avec le parcours *Robotique, assistance et mobilités* de la mention *Electronique, énergie électrique et automatique* et avec Polytech Paris-Sud. Ces cours sont réunis dans les unités d'enseignement (UE) de première (M1) et deuxième année (M2) intitulées « Connaissance de l'Entreprise ». Il y a aussi des conventions avec d'autres établissements de la ComUE Université Paris-Saclay (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines -UVSQ- et Université d'Évry-Val-d'Essonne -UEVE) pour des contenus du tronc commun. Le rôle des différents partenaires de la ComUE Université Paris-Saclay pourrait cependant être précisé. Ce master STAPS IEAP est adossé à six laboratoires de recherches de Paris-Saclay au travers d'accueil de stagiaires, de participation à des colloques et séminaires de recherche ainsi que la participation dans des cours spécifiquement orientés recherche, statistique, analyse... Il n'y a pas de partenariat formel avec des entreprises ou partenaires industriels. Sont simplement mentionnées des interventions de professionnels pour des séminaires. Il n'y a pas non plus de convention avec des établissements étrangers. Les étudiants peuvent cependant bénéficier des échanges Erasmus ou CREPUQ (Canada) présent au niveau de l'université.

Compte tenu du niveau de la formation et de son originalité, l'interfaçage avec le tissu professionnel ou associatif régional, ainsi que la visibilité à l'international mériteraient d'être développés et formalisés.

Organisation pédagogique

Il n'a qu'un seul parcours en master STAPS IEAP. Certaines unités d'enseignement (UE) du M1 font partie du tronc commun de la School SSMH. Les différentes UE appartiennent soit au domaine classique des STAPS, soit au domaine de l'ingénierie (modélisation, sciences de l'ingénieur, robotique, mathématiques...). Il y a également des UE transversales et méthodologiques : langues (anglais), traitement du signal, statistique. Il existe également des UE professionnalisantes comme les stages (sept semaines en M1, dernier semestre en M2) de recherche en laboratoires ou en milieu professionnel/entreprises adaptées au cursus, la connaissance de l'entreprise, des séminaires et visites. Il faut noter qu'une UE du M2 est enseignée en anglais. Du fait d'un effectif relativement restreint, il n'a pas été mis en place d'UE optionnelle, ce qui fait que tous les étudiants reçoivent la même formation. La possibilité d'une passerelle vers des parcours des autres masters STAPS existe en M1 du fait de l'existence du tronc commun, mais elle ne semble pas utilisée en pratique.

Globalement l'organisation des enseignements, les contrôles de connaissances et l'attribution des crédits ECTS reprennent le cadre défini par la ComUE Université Paris-Saclay pour les masters, conformément au niveau d'étude et à la finalité du diplôme. L'interaction avec les étudiants semble réduite d'un point de vue formel (pas de valorisation de l'engagement, de retour d'évaluation des enseignements, ou de classe inversée mentionnés). En revanche, l'acquisition de compétences apparaît prise en compte quoique non formalisée (pas de portfolio par exemple). Une réflexion est engagée pour mettre en pratique une approche par compétence. La pédagogie par projet est présente dans plusieurs UE. L'utilisation du numérique concerne l'accès à Matlab grâce à une licence permettant un accès libre aux étudiants de ce cursus, ainsi que des exercices en ligne via l'application Mathworks Cody Coursework. L'utilisation de logiciels spécifiques ou de logiciels multimédia ou encore de techniques vidéo n'est pas clairement indiquée. La formation est théoriquement accessible en VAE (validation des acquis de l'expérience) ou VAP (validation des acquis professionnels), mais ces possibilités sont peu utilisées (un dossier de VAP, zéro VAE). Jusque-là, l'accueil d'étudiants en situation de handicap ne s'est pas posé, en revanche l'accueil des sportifs de haut niveau, fréquent en STAPS, est bien pris en compte, de même que celui des étudiants salariés.

Pilotage

Il existe un responsable de mention qui est aussi le responsable du M2, ainsi qu'un responsable de M1. L'équipe pédagogique est restreinte à une vingtaine de personnes dont majoritairement (70 %) des enseignants-chercheurs de section 74 (STAPS) et 61 (génie informatique, automatique et traitement du signal), et trois professionnels (un ingénieur, un chargé de projet et un coach sportif). Le pilotage de la mention est assuré par un comité de mention qui se réunit une fois par an et qui comporte les deux responsables d'année, des représentants des enseignants-chercheurs des différents sites ainsi que des personnels administratifs, mais il n'est pas fait mention d'étudiants ni de professionnels dans ce comité. Le conseil de la School SSMH qui concerne les trois mentions de master en STAPS comprend des représentants étudiants. Il est également indiqué l'existence d'un conseil de perfectionnement avec des représentants étudiants et du monde professionnel, se réunissant une fois par an.

La participation des étudiants à l'évolution de la formation apparaît limitée. Il ne semble pas qu'il y ait d'évaluation des enseignements par les étudiants. Des enquêtes ont été réalisées, mais avec de faibles taux de retour. Un effort est en cours pour améliorer l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La répartition des cours sur les différents sites de la ComUE est indiquée, mais la façon dont les déplacements sont gérés en pratique n'est pas précisée. Il n'est pas fait état de problème organisationnel en relation avec l'existence de plusieurs sites. Le dossier énumère un nombre important de points à améliorer qui montrent que les responsables de cette mention ont, par avance, analysé toutes les pistes pouvant contribuer à son amélioration.

Résultats constatés

Les promotions sont assez réduites (entre 16 et 23 étudiants par an en M1 et en M2) et du fait d'une création récente (premiers étudiants diplômés en 2017), il n'y a pas de statistiques significatives sur le devenir des étudiants. Le taux de réussite en M1 se situe entre 45 et 65 %, ce qui est plutôt faible. Il est de 80 % en M2 en 2017. La moitié des étudiants de la première promotion du master ont poursuivi en doctorat avec des financements de thèse. Cependant il est indiqué que tous les étudiants de la première promotion qui ont cherché un emploi en ont trouvé un.

Un taux de validation partielle du M1 pour un nombre relativement important d'étudiants (13/23 en 2017) s'explique peut-être par la diversité des enseignements proposés, qui ne relèvent pas du champ habituel des STAPS.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de haut niveau, originale dans le champ des STAPS.
- Partenariat avec des écoles d'ingénieurs.
- Double compétence des étudiants.
- Employabilité des diplômés.

Principaux points faibles :

- Pas de statistiques sur le devenir à long terme des étudiants hormis la poursuite en thèse.
- Partenariats avec le monde socio-professionnel insuffisants.
- Visibilité internationale à améliorer.
- Pas de fiche RNCP spécifique ni de supplément au diplôme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique* est très intéressant dans son contenu et sa finalité, associant des étudiants de provenances diverses. La poursuite d'études, notamment en doctorat, est possible au sein et en dehors de cette université. L'évolution des promotions sera à suivre de façon à cibler au mieux les publics et les débouchés présents dans le monde socio-économique. Une participation des étudiants à l'évolution du master permettrait d'optimiser certains points. La rédaction d'une fiche RNCP devrait permettre de préciser la structure, les contenus et les débouchés de cette formation. Il faut noter que ce master devrait intégrer une future Graduate School « Sciences du Sport et du Mouvement et des facteurs humains » au sein de la ComUE, conduisant à de prochaines mutualisations avec le futur master *Ergonomie*.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

A l'attention du Haut Conseil de l'évaluation
de la recherche et de l'enseignement
supérieur.

Saint Aubin, le 28 mai 2019

Nos ref : 2019-/PRES/ VM/CB-036

Objet : Observations au rapport d'évaluation de la School Sciences du sport et du mouvement humain (SPMH).

La COMUE Université Paris-Saclay souhaite remercier l'ensemble des experts de l'HCERES pour le travail de qualité réalisé. Certaines remarques assez générales sont reportées ci-dessous pour plusieurs des mentions de master concernées.

D'une manière générale, la COMUE souhaiterait apporter certaines précisions aux experts notamment en ce qui concerne le déploiement de certains processus ou transformations pédagogiques.

- Nous tenons à attirer l'attention des experts sur le fait que la création de masters mutualisés, organisés, pilotés et évalués à l'échelle d'un large territoire et de multiples établissements a demandé une énergie exemplaire des équipes pédagogiques. Tout ce travail a été encadré par l'harmonisation et le déploiement d'outils de pilotage à 15 établissements d'enseignement supérieur dans des formations d'une grande variété, notamment les conseils de perfectionnement, les évaluations des enseignements, une enquête insertion à 6 mois, le démarrage de l'approche compétences. La cohérence de l'offre à cette échelle représente un effort continu de centaines de personnes pendant 5 ans et si le déploiement des outils et leur bonne analyse n'est pas encore parfaite, c'est indéniablement un gain pour la qualité et la visibilité des diplômes, ce qui s'est d'ailleurs traduit dans une augmentation de l'attractivité et de très bon taux d'insertion des diplômés. Il nous semble que ces points ont été peu reconnus et valorisés par les experts et nous tenons à les remettre en exergue.
- **Concernant la rédaction des fiches RNCP**, la COMUE Université Paris-Saclay, établissement de la vague E, fait partie de la première vague d'établissements à être accrédités et plus habilités. Il s'agit également de la première vague d'établissements à avoir adopté la nomenclature nationale pour les masters. Dès 2015, la DGESIP a fait savoir aux établissements qu'un nouveau format de fiche RNCP était en préparation

pour la nomenclature nationale des licences, licences pro et masters. Le processus a commencé par les licences et licences professionnelles et pour ces formations, il est à présent finalisé. Ce n'est que depuis quelques mois qu'un processus national de rédaction uniformisé des fiches RNCP s'est mis en place pour les masters. Depuis le 13 février 2019, la COMUE fait partie de la « Masters chain », processus d'élaboration et relecture de fiches RNCP des masters de la nomenclature nationale mettant à contribution un réseau d'établissements ESR français. L'ensemble des fiches RNCP de toutes les mentions de master de France devrait donc être disponible très prochainement (pas seulement pour la COMUE mais bien pour tous les établissements).

- **Concernant le déploiement de l'approche compétences**, celui-ci est particulièrement intéressant et les établissements de la COMUE sont persuadés qu'il s'agit d'un des outils les plus adaptés pour former les étudiants aux outils de demain. Cette approche est relativement nouvelle et n'est apparue que très récemment dans le cadre national de l'offre de formation. Il s'agit d'une transformation profonde de l'approche d'apprentissage et les établissements pilotes de son déploiement en France affirme qu'il s'agit d'un processus de transformation profonde qui se déroule sur une échelle de plusieurs années. Aussi, la COMUE et ses établissements pour le niveau licence et le niveau master ont largement entamé ce travail pour la prochaine accréditation. 50% des licences générales seront déclinées en approche programme en 2020 et 1/3 des licences pro en approches compétences. Pour les masters, un référent « approche compétences » a été nommé pour chacun des projets de mention, 3 séminaires visant l'affichage des compétences caractéristiques du parcours-type étant prévu d'ici fin 2019.
- **Concernant l'évaluation des enseignements**, la COMUE Université Paris-Saclay a déjà pu réaffirmer à plusieurs reprises sa politique volontariste concernant cette démarche. Comme dans beaucoup d'autres établissements, nous déplorons un taux de réponse hétérogène avec dans certains cas un taux faible. Mais, nous avons déjà beaucoup amélioré les processus d'évaluation, en en faisant un élément à discuter dans tous les conseils de perfectionnement des mentions et en la rendant systématique pour toutes les formations. C'est donc la participation des étudiants qu'il s'agit à présent de renforcer. Une chargée de mission sur ce point a pour cela été nommée en février 2019. C'est également en partie sur ce sujet que portera la mise en place d'une chaire internationale en innovation pédagogique (formation/recherche) fin 2019.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les experts de l'HCERES, l'assurance de notre entière considération.

Sylvie RETAILLEAU
Présidente
Université Paris-Saclay



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)